



## **Genre, générations et égalité en agriculture : transformations des configurations familiales et des représentations de la masculinité et de la féminité en Suisse**

Résumé des résultats – version courte

### **Equipe du projet :**

Dr Yvan Droz, Dr Fenneke Reysoo, Valérie Miéville-Ott, Nadine Boucherin, Federica Manfredi, Ruth Rossier, Dr Sandra Contzen et Dr Jérémie Forney

### **Contact :**

Dr. Yvan Droz  
Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)  
Chemin Eugène-Rigot 2  
Case postale 136  
1211 Genf 21  
T: +41 22 908 45 11  
[yvan.droz@graduateinstitute.ch](mailto:yvan.droz@graduateinstitute.ch)

Juin 2014

## Genre, générations et égalité en agriculture: Transformations des configurations familiales et des représentations de la masculinité et de la féminité (PNR 60 : 406040\_129309/1)

Responsables : Yvan Droz, Fenneke Reysoo, Valérie Miéville-Ott & Ruth Rossier.

### Résumé

Les politiques agricoles basées sur la nouvelle Loi sur l'Agriculture (1996) ont profondément affecté le monde agricole suisse : la disparition d'environ 1200 exploitations familiales par année, une augmentation de la taille moyenne des exploitations, des efforts de spécialisation en vue d'augmenter la productivité et des initiatives de diversification pour garantir un revenu à la hauteur des besoins de consommation des familles paysannes. Ce secteur en mouvement nous a paru le lieu d'observation par excellence pour analyser les transformations des rapports de genre et de générations. Les pressions extérieures sur les familles paysannes les contraignent à faire des choix stratégiques s'accompagnant de l'émergence de nouvelles configurations familiales. Néanmoins, la gamme de nouvelles configurations familiales possibles dépend largement des logiques sociales qui régissent la reproduction socioéconomique des exploitations familiales. Les aspirations individuelles, notamment des épouses (de plus en plus formées) et des jeunes se heurtent à des normes et valeurs de genre (*prescripts*) traditionnelles. Les pratiques sociales concrètes observées montrent que les membres des familles paysannes participent à la re-signification des positions fonctionnelles sur la ferme par l'occupation de rôles non conventionnels. Les nouvelles positions sociales, par choix ou par nécessité, contribuent aux transformations des rapports de genre et de génération.

Notre recherche a mis au jour les mécanismes politiques et légaux qui affectent les hommes et les femmes de différentes générations sur les exploitations agricoles et comment ceux et celles-ci agissent pour combiner les exigences liées au bon fonctionnement de l'exploitation avec les besoins de la famille et les aspirations individuelles. Il s'avère que des politiques – en apparence inclusives – peuvent avoir des retombées discriminatoires pour des catégories spécifiques de femmes et d'hommes. Notre recherche a dégagé deux importants biais de genre. D'une part, la Loi sur l'égalité entre hommes et femmes concerne essentiellement le monde du travail salarié ; elle ne s'applique pas à la main-d'œuvre familiale non-salariée que constituent les paysannes, souvent épouses d'un mari agriculteur. La grande majorité des paysannes suisses n'ont donc ni statut professionnel ni juridique et ne sont pas couvertes par les assurances sociales, telles qu'assurance chômage ou prévoyance vieillesse. D'autre part, les politiques agricoles n'ont pas intégré des instruments de *gender mainstreaming* pour évaluer les effets différenciés de leurs mesures sur les hommes et les femmes. La discussion technique sur le calcul de l'UMOS (unité de main-d'œuvre standardisée), par exemple, ne tient pas compte du travail invisible des femmes sur l'exploitation agricole. Cette invisibilisation n'agit pas seulement sur un plan symbolique, mais elle a des répercussions concrètes sur l'accès à différentes aides publiques.

L'analyse des changements de l'organisation du travail dans les exploitations agricoles montre qu'une partie des revenus est générée par un travail para-agricole ou extra-agricole (l'Enquête budget-temps donne des informations sur le temps investi dans les différents secteurs). Sur la base de 107 entretiens semi-directifs tenus avec des agriculteurs/trices de différentes générations dans les trois régions linguistiques et les trois zones de production, nous avons pu élaborer une typologie des configurations familiales. Les modèles **complémentaire** et **collaboratif** semblent le plus dominants en agriculture, mais de nouveaux modèles émergent : modèles **d'individualisation agricole**, **d'individualisme professionnel** et **unipersonnel**. Ces trois derniers modèles sont tous une adaptation aux exigences politiques, économiques et sociales et remettent en question les **logiques sociales de complémentarité et de genre** plus « classiques ». L'analyse plus approfondie des logiques sociales qui président au fonctionnement des exploitations agricoles souligne la prééminence de la **logique patrimoniale**, qui régit la transmission des fermes, le plus souvent de père en fils. Cette logique patrimoniale détermine les choix et délimite la réalisation des aspirations individuelles ; elle définit les modalités de la pérennité dynastique de la ferme. L'imbrication de ces logiques assure le bon fonctionnement de l'exploitation familiale. Toutefois ces logiques semblent en contradiction avec la logique de l'égalité formelle.

La généralisation de nos résultats au secteur des très petites entreprises familiales non agricoles en milieu rural permet d'affirmer que tant la typologie des configurations familiales que l'imbrication des trois logiques se retrouvent dans le milieu des petits artisans, commerçants, restaurateurs et services aux personnes, pour autant que l'entreprise ait une dimension patrimoniale. Les créateurs de petites entreprises, contrairement aux repreneurs, semblent plus attentifs à préserver la séparation entre vie professionnelle et vie familiale.